

Editeur responsable : M. André Bouchat Avenue de la Toison d'Or, 45 6900 Marche-en-Famenne



2011

Année européenne du volontariat! Et chez nous...?



TOUT SUR LES JOURNÉES DU PATRIMOINE MARCHE voir agenda

POUR LA HUITAINE VIASANO

"Spéciale enfants" voir page 15

POUR LE TROPHÉE COMMUNE SPORTIVE À WANZE voir page 21

Pour suivre l'avancement des travaux du boulevard urbain :
HTTP://BOULEVARD.MARCHE.BE

Crédit Logement Plus Taux Mini, Service Maxi



Avec le Crédit Agricole vous profitez non seulement des meilleurs taux, mais aussi d'un service personnalisé dispensé par des agents indépendants qui agissent dans votre intérêt. Le Crédit Agricole c'est aussi pouvoir dans certaines conditions solliciter une 'pause-mensualités' ou bénéficier après un an de remboursements réguliers d'une avance complémentaire sans frais de notaire. Vous voulez plus d'informations ? Appelez sans hésiter votre agent directement sur son GSM. Vous trouverez son numéro sur le site **www.credit-agricole.be**.

CRÉDIT AGRICOLE DE MARCHE-EN-FAMENNE

Personne de contact: Venance DEGIVE - Jean-Marie RENARD Rue du Luxembourg 2 1 - 6900 MARCHE-EN-FAMENNE Tél.: 084/31.32.10 - Gsm: 0486/15.54.34

Email: agence.marche@creditagricole.be



Edito

2011 Année européenne du volontariat! Et chez nous...?



Lors de la dernière fête des vœux, le Bourgmestre avait invité à réfléchir sur la manière d'encourager les jeunes à consacrer une partie de leur temps au bénévolat : les domaines ne manquent pas ; les plus souvent cités concernent l'aide aux personnes, et aux associations, l'amélioration de notre cadre de vie, la préservation de notre environnement...

Cette idée de base a été mise à l'ordre du jour du conseil communal de février et le contexte aidant (l'année 2011 a été déclarée « Année européenne du volontariat »), il a été décidé de créer une commission communale sur le volontariat, de faire un état des lieux de ce qui existe chez nous – toutes générations confondues - et de mettre sur pied un plan d'action pour l'avenir. Le Conseil a également décidé d'encourager nos jeunes concitoyens à s'engager dans des actions de solidarité internationale.

Nous ne partons pas de rien : lors de ce conseil de février, l'autorité communale a d'ailleurs tenu à exprimer solennellement ses remerciements aux nombreux bénévoles – souvent anonymes et discrets – qui améliorent notre quotidien en mettant de l'huile dans les rouages à tout moment.

Dans le contexte de cette année européenne du volontariat, le législateur a entrepris de promouvoir et d'encadrer – autant que faire se peut - tout ce qui concerne le bénévolat sous ses diverses formes et notamment de clarifier ses rapports avec les associations locales.

L'autorité communale se doit de vous tenir au courant et elle souhaite aller de l'avant.

Pour des raisons qui tiennent essentiellement à une uniformisation du vocabulaire législatif européen, on utilise aujourd'hui le terme « volontariat » plutôt que « bénévolat ». Comme francophone, on peut le regretter mais nous nous en tiendrons aux textes officiels.

Tous ceux et celles qui donnent de leur temps aux autres, directement ou par le biais d'associations, savent qu'on ne peut pas codifier à l'extrême en la matière. Les rapports entre personnes, la disponibilité discrète ou amicale ou l'aide ponctuelle ne se décrètent ni ne se monnaient. Il s'agira de rester les pieds sur terre car il ne faudrait évidemment pas que trop de législation vienne tuer l'enthousiasme ou la générosité.

Il ne manquerait plus que ça ! De ce point de vue, nous sommes confiants : les uns et les autres sauront s'inspirer de l'esprit de la loi et la considérer plutôt comme un cadre sécurisant que comme un frein à l'enthousiasme.

Cela n'empêche pas de mettre un peu d'ordre sur des points précis comme ceux qui concernent la future politique communale, les assurances, les défraiements ou les droits du bénévole. Notre dossier s'adresse donc autant à ceux qui encadrent des bénévoles – qui sont eux-mêmes souvent des bénévoles – et qu'aux bénévoles proprement dits.

Il a pour but d'informer mais surtout ... d'assurer le futur en restant en symbiose avec tous les intéressés déjà actifs et à venir.

La rédaction

Sommaire

Pages 5, 7, 9, 10, 11 Dossier: Le volontariat

Pages 12, 13 Bien Naître & Bien-être

Pages 15, 17, 18 Communiqués

Pages 19, 21 BC nouvelles

Page 22 Agenda

RÉDACTION

Günther Giet

rue de la Forêt, 24 - Marche (Champlon) tél 084/31 23 27 - aunther aiet@marche be

MERC

A Marc Lemaire et à Hubert Neu pour la relecture.

Ce bulletin communal est édité par le collège communal de la commune de Marche.

MISE EN PAGE

Punch Communication sprl Rue St-Isidore, 1A – Z.I. de Marloie 6900 Marche-en-Famenne Tél.: 084.31.17.17 info@punchcommunication.be www.punchcommunication.be









2011 Le volontaria

2011 Année européenne du volontariat! Et chez nous...?

En belgique, ils sont estimés à 1.5 million, soit une personne sur six ! Mais de qui s'agit-il ? ... Des bénévoles bien entendu, de toutes ces personnes désireuses de donner de leur temps, de partager leurs compétences, de découvrir et de créer des liens de solidarité, d'entraide.

2011 a été déclarée "Année Européenne du Volontariat". Dans ce cadre, comme cela a été dit dans l'éditorial, la Ville souhaite soutenir le secteur associatif et les bénévoles dans leur démarche et ce, de différentes manières via son plan de cohésion sociale.



I. LA MÉTHODE

- 1. <u>Informer la population de ses intentions</u> (c'est le but de ce dossier)
- 2. <u>Organiser une campagne</u> <u>de sensibilisation</u>: la Ville entend créer:
- Une page web interactive et évolutive dans le temps. On y trouvera des liens utiles vers les sites traitant du sujet, des informations juridiques. Cette page web sera également une vitrine pour le secteur associatif puisqu'un lien sera établi vers les rubriques « associations » et « social » de l'actuel site de la Ville. Qui dit plus d'entrées, dit plus de visibilité pour les organisations!
- Un dépliant d'information destiné aux associations qui emploient des bénévoles, à celles qui y pensent (mais ne l'ont pas encore fait) mais aussi et surtout aux candidats au volontariat. Fait de témoignages, la Commune tentera d'inciter à s'impliquer et à s'investir dans cette aventure qui peut prendre en définitive une multitude de formes.
- Une plate-forme de rencontres entre l'offre et la demande de volontariat. Tel est le souhait de la Commune pour peu que cela devienne le vôtre également.
- 3. <u>Définir un mode opératoire afin de mettre en place les structures souhaitées</u>



Une **rencontre** sera organisée au mois d'octobre entre les associations, les bénévoles (actifs ou ceux qui s'interrogent encore) pour discuter de la forme que pourrait prendre cette plate-forme quels sont les besoins et les attentes à ce niveau.

II. LES ASPECTS LÉGAUX

Pour faire en sorte que tout le monde en profite (le bénévole, l'association, la personne bénéficiaire de l'aide) sans que personne ne subisse les malheureuses erreurs des uns ou des autres, le législateur a promulgué une loi en 2005 relative aux droits des volontaires. Cette loi est entrée en vigueur dans sa forme définitive le 1er janvier 2007.

Nous n'abordons ici que les points les plus marquants. L'ensemble de la loi est disponible via le lien Internet renseigné ci-dessous et doit rester la référence en la matière.

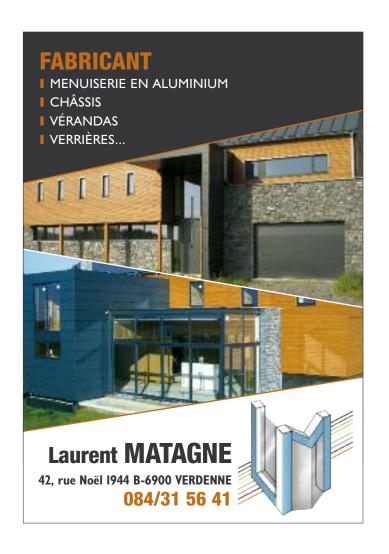
La Ville n'entend en aucune manière formater les choses et les pratiques en cours dans le secteur du volontariat. Son souhait est de transmettre des informations.

- 1. Quelques définitions et obligations :
- a) Le <u>volontariat</u> est toute activité qui est exercée sans rétribution ni obligation au profit d'un groupe ou d'une organisation ou encore de la collectivité dans son ensemble. Elle est organisée par une organisation autre que le cadre familial ou privé de celui qui exerce l'activité.
- b) Un volontaire /bénévole est toute personne effectuant une activité volontaire sur le territoire national ou à l'étranger pour peu que cette activité soit organisée à partir de la Belgique et que le volontaire ait sa résidence principale établie en Belgique.

Rem. : Le terme « bénévole » existe toujours mais les autorités évalueront les actions en fonction du contenu de la loi relative aux droits des volontaires.

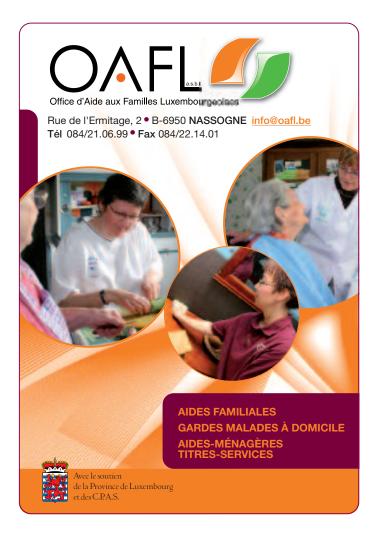
c) Une <u>organisation</u> est une association de fait ou une personne morale de droit public ou privé sans but lucratif. Ceci exclut d'emblée les sociétés commerciales ou civiles à forme commerciale.











3. Les indemnités perçues dans le cadre du volontariat

L'exercice du volontariat n'implique pas obligatoirement l'octroi d'un défraiement. La décision incombe aux associations qui ne sont pas tenues de rembourser les frais. Mais si elles le font, elles doivent suivre des règles précises. Deux systèmes de remboursement s'offrent aux organisations :

d) La note d'organisation : l'association doit informer le volontaire **AVANT** qu'il ne commence son activité de :

- L'objet social de l'organisation ;
- Des assurances (prévues par la loi et de celles prises en plus par l'organisation);
- De la responsabilité qui incombe aux volontaires pour les associations de fait sans personnel rémunéré ou ne faisant pas partie de structures plus larges ;
- Le cas échéant, des modalités de remboursement de frais ;
- Le cas échéant, de l'obligation du respect du secret professionnel (cf. Art 458 du Code Pénal).

Il est tout aussi loisible à l'organisation de rédiger une convention de volontariat, juridiquement contraignante, entre les parties.

2. Responsabilité et assurance(s)

Ce chapitre est extrait de « L'Observatoire », Revue d'action sociale et médico-sociale, asbl, trimestriel n°49/2006, page 37.



I. une faute personnelle du volontaire ;

- 2. un lien de subordination (l'autorité) entre l'organisation et le volontaire ; et
- 3. un acte fautif dommageable du volontaire à l'occasion de l'exercice de ses fonctions

qui doit s'assurer ?

La Loi indique que « l'organisation contracte une assurance afin de couvrir les risques liés au volontariat ». Le volontaire n'a aucune obligation à ce sujet ; par contre rien n'interdit à l'organisation de compléter la couverture obligatoire - minimale - en souscrivant une assurance pour des risques non couverts. Dans cette hypothèse, cette couverture doit obligatoirement être indiquée dans la note d'organisation (ou dans la convention de volontariat).

- b) Responsabilité du volontaire : être mu par une tonne de bonne volonté n'exclut pas que, dans certaines situations, le volontaire puisse commettre une faute et voir dès lors sa responsabilité engagée. De quelle faute peut-il s'agir ? Une faute peut-être commise :
 - à l'encontre de l'organisation qu'il sert ;
 - à l'encontre du bénéficiaire de sa mission ;
 - à l'encontre d'autres volontaires ;
 - à l'encontre de tiers (ex. : en conduisant un patient en chaise roulante, le bénévole renverse un autre patient,).

Tous ces risques sont-ils couverts?

Non! La couverture minimum est limitée à la responsabilité civile de l'organisation et du volontaire, la responsabilité contractuelle étant exclue.

En cas de dommages causés par le volontaire à l'organisation ou à des tiers dans l'exercice de son volontariat le volontaire ne répond que de sa faute intentionnelle et de sa faute lourde (elle n'est pas intentionnelle mais inexcusable; le volontaire aurait dû se rendre compte qu'il allait porter préjudice). Il ne répond de sa faute légère que si celle-ci présente dans son chef un caractère habituel plutôt qu'accidentel.

1. Le remboursement intégral des frais réels

Dans ce cas, ces frais doivent êtres prouvés par des pièces justificatives (factures, tickets de caisse, ...). En optant pour ce mode de remboursement, aucun plafond maximum de remboursement n'est prévu. L'association ne doit faire aucune décla-

ration ni à l'ONSS ni au fisc. De même, le volontaire, dans sa déclaration d'impôt, ne doit pas évoquer ces remboursements.

Pour les remboursements des frais de déplacements engagés par un volontaire avec sa voiture, il n'y a pas obligation de démontrer la réalité des frais autrement que par les justificatifs kilométriques. Les frais engagés peuvent être rem-

boursés suivant les barèmes de l'État. Ils sont actuellement fixés à 0.3093 € du km.



Dans ce cas, il n'est pas besoin de prouver la réalité des dépenses par des pièces justificatives. Dans ce système, il existe deux plafonds qu'il n'est pas question de dépasser :

- sur base journalière : 30,82 €/ jour - sur base annuelle : 1232,92 €/ an

Il est important de savoir que ces montants se rapportent à la totalité des activités de volontariat prestées par une personne pendant une année calendrier dans une ou plusieurs organisations.

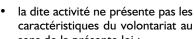
4. Le volontariat et la perception ...

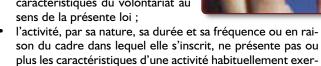
Ce chapitre est largement inspiré du site de la Plate-forme francophone du bénévolat (www.levolontariat.be/enjeux/loi.be)

a) ... des allocations de chômage

Un chômeur indemnisé peut exercer un volontariat, en conservant ses allocations, à condition d'en faire la déclaration préalable et écrite au bureau de chômage de l'ONEM.

Le directeur du bureau de chômage peut interdire l'exercice de l'activité avec conservation des allocations ou ne l'accepter que moyennant certaines restrictions, s'il peut prouver que :

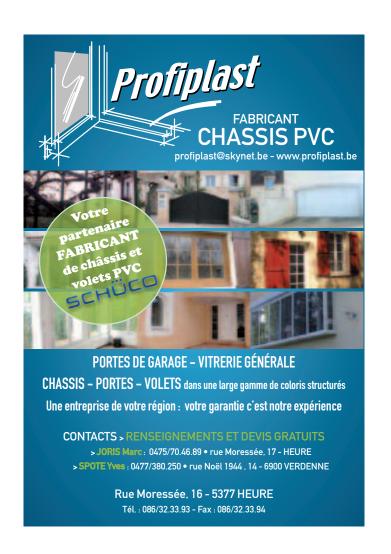




cée par des volontaires dans la vie associative ;

que la disponibilité du chômeur pour le marché du travail s'en trouverait réduite.











IV. OUELOUES TÉMOIGNAGES :

b) ... de la prépension

Les prépensionnés doivent respecter les mêmes règles que celles appliquées aux chômeurs. Ils ne doivent déclarer que leurs activités rémunérées à l'administration.

c) ... de la pension

Les pensionnés, quant à eux, ne sont tenus de déclarer à l'Office National des Pensions (ONP) que leurs activités rémunérées. Par prudence cependant, l'ONP demande encore - parfois - de déclarer une activité de volontariat.

d) ... d'un indemnité d'incapacité de travail

En cas d'incapacité de travail, l'avis préalable du médecin conseil est demandé. En effet, il doit évaluer si l'activité volontaire ne constitue pas un frein au rétablissement de la personne.

Liens utiles:

Plate-forme Francophone du Bénévolat : http://www.levolontariat.be/beta/enjeux/loi/

Onem: http://www.onem.be

III. UN PETIT COUP DE POUCE ?

La Province : En partenariat avec la Loterie Nationale, la Province de Luxembourg offre la possibilité d'une couverture d'assurance aux bénévoles œuvrant dans le cadre d'initiatives



occasionnelles et de petite envergure. Cette assurance ne remplace pas l'assurance annuelle des membres et bénévoles auprès des associations d'une certaine importance mais peut être utilisée pour les activités où il est fait appel occasionnellement à des bénévoles supplémentaires. Sachez également que si vous le souhaitez, le Plan de Cohésion

Sociale peut vous aider à remplir les diverses formalités.

Liens utiles:

Province de Luxembourg Département des Affaires Sociales et Hospitalières - Direction des Affaires Sociales Square Albert 1er, I - 6700 Arlon Mme Ansion - 063/212.754 http://www.province.luxembourg.be

Et enfin, il reste le plus important... exhorter la population à s'engager : quelques témoignages pour vous encourager.

Le choix des personnes ne s'est pas fait en fonction de critères particuliers ni sous un quelconque ordre de priorité mais relève du hasard de nos rencontres.

D. D. - 53 ans



le travaille comme brancardière bénévole à l'Hôpital Reine Paola.

Mon travail consiste à transporter les patients d'un examen à un autre, d'une visite médicale à

l'autre. Le relationnel existe aussi, bien entendu mais différemment de ceux qui font la lecture l'après-midi ou qui tiennent compagnie au patient dans leur chambre.

On ne fait pas n'importe quoi : on est formé à ce type de travail. Je ne suis pas infirmière. La place de chacun est définie. Il y a du professionnalisme dans le bénévolat.

S'il faut disposer d'un minimum de temps, il faut aussi être fiable. Il n'y a pas de réel « suivi », chaque semaine amène son lot de patients différents. Les précédents sont souvent rentrés chez eux d'une semaine à l'autre. Mais les gens se livrent un peu, racontent leurs soucis.

Je me sens mieux dans ma vie, je n'ai qu'un regret : celui de ne pas avoir commencé plus tôt. J'attends le vendredi avec impatience.

D. A. - 20 ans



J'ai 20 ans et je suis actif depuis mes 15 ans. J'ai passé différents brevets. Tout ça m'a permis de grandir plus vite, d'avoir plus tôt plus de maturité.

Le Service secours, j'y suis presque tous les week-ends. Le reste du temps, je fais du sport, de l'escalade.

Le volontariat c'est une grande aventure qu'il faut vivre et apprécier. Pour s'engager il faut vraiment le sentir et en avoir envie.

> Le secourisme (le volontariat) m'a révélé ma vocation : l'aide médicale d'urgence. Je compte me former et travailler dans ce secteur.

M. R. – 60 ans

Quand on est prépensionné ou pensionné à 58 ou 60 ans, on est encore en pleine forme. Pour ma part je voulais faire quelque chose de très différent. Ma profession m'avait « gardée » à l'intérieur, il me fallait du grand air, de l'espace! « Promeneuse » au Refuge de Marche », je m'épanouis pleinement.



Je suis plutôt solitaire et indépendante. Je ne cherche pas à développer mon réseau social mais bien à me sentir utile.

Je voulais me consacrer aux « sans défense » (la petite enfance, les personnes âgées ou les animaux). Hier, c'était les enfants, aujourd'hui ce sont les animaux. Demain, quand je serai moi-même moins valide, je me consacrerai peut-être à la compagnie des personnes âgées. Je ne sais pas encore.

C'est nous qui fixons nos disponibilités : même I heure de temps à autre, c'est profitable. On a besoin de toutes les compétences, de tous les bras. Il faut que cela reste un plaisir.

Tout le monde peut venir, nous avons des petites promeneuses, des fillettes entre +/- 10et 14 ans qui viennent à vélo, promènent les chiens (et les épuisent même en courant !!). Il n'y a pas d'âge pour offrir de son temps.

C.C. - 56 ans



Je suis pensionnée et active au Resto du Cœur depuis 4 ans maintenant sans ressentir la moindre lassitude . C'est un bonheur pour moi de me sentir utile.ll faut dire qu'aux Restos du Cœur nous sommes actifs dans un domaine particulier: couvrir les besoins alimentaires.

J'ai appris à comprendre et à ne pas juger. Comme les autres parmi la trentaine de bénévoles, j'ai aussi appris à « faire avec ce que j'ai ». Heureusement, nous sommes soutenus par bon nombre de gens et alimentés par certains grands magasins. La Fédération des Restos nous aide beaucoup, la Commune aussi.

Certes, nous avons beaucoup de travail, mais nous le faisons ensemble avec simplicité et avec la certitude de notre utilité.

Pour faire simple, j'ai beaucoup de retours positifs, j'ai appris à lire dans un sourire ou un regard bienveillant : c'est bien plus qu'une rémunération pour moi.

J.D. - 60 ans

Je fais partie de l'ASBL Belgian Missing Persons qui est l'équivalent de Child Focus pour les adultes.

l'ai fait mes débuts avec l'Association Marc et Corinne dont Child Focus a pris le relais. Actuellement, nous avons entre 120 et 150 cas de disparitions d'adultes à résoudre et c'est beaucoup pour notre trop petite équipe.

Notre rôle n'est pas d'aller directement à la recherche des gens mais de guider la famille dans son désarroi, de collaborer avec les autorités ou par exemple, de placer des affiches, de distribuer de simples affichettes lorsque la sécurité l'exige...

Rien ne nous satisfait plus que de voir une famille heureuse de l'aide que nous apportons et de retrouver un disparu.

Notre besoin de bénévoles et d'aides ponctuelles est criant; je ne cesse de le répéter : « aidez-nous car ce type de malheur n'arrive pas qu'aux autres »



N.T. - 55 ans

Je me suis engagée - avec d'autres - à soutenir les enfants dans le cadre d'une école de devoirs suite à un appel aux bénévoles. Nous nous occupons des élèves de 3 écoles primaires de On et de Marloie à raison de plusieurs séances par semaine.

L'expérience montre que les enfants ont souvent davantage besoin de chaleur humaine et d'écoute que d'aide intellectuelle ; le fait que des extérieurs viennent à leur secours peut les aider à « démarrer » ou à se remettre en selle.

Mon investissement personnel m'apporte la satisfaction de me sentir utile même si les résultats ne sont pas toujours probants de suite. Tous ceux qui s'occupent d'éducation et de pédagogie savent qu'ils sont aussi des semeurs et qu'il faut laisser le temps au temps.

Devenir actif dans une école de devoirs ne nécessite aucun diplôme sauf celui de maman ou de papa capable d'écouter un enfant. Le reste vient tout naturellement.

UN BEL ENGAGEMENT DEVENEZ BÉNÉVOLE DANS NOTRE ÉCOLE DE DEVOIRS!

A tous ceux qui souhaitent aider nos enfants...

Le but : aider à l'étude pour susciter l'envie d'apprendre.

Votre récompense : voir le regard d'un enfant qui progresse grâce à vous.

Certains enfants ont besoin de vous pour ne pas décrocher ou se remettre en selle et vous pouvez les aider.

084/32 69 86 - 0498/63 19 41

V. ACTIONS DE SOLIDARITE NORD-SUD, BIENVENUE AUX JEUNES :

A l'initiative du Collège lors de vœux communaux en janvier dernier, la Ville de Marche proposera prochainement aux étudiants, aux jeunes citoyens de s'engager dans un projet de volontariat international, dont l'objectif est de créer un véritable pont de solidarité entre Marche et une entité locale du continent africain, de favoriser le mieux-être par l'aide au développement en matière de soins de santé, d'éducation à la santé, d'enseignement et d'environnement. Nul doute que les échanges seront enrichissants pour tous les partenaires, pour autant que le projet s'inscrive dans la durée et que chacun veille au respect de l'autre.

Dès la rentrée de septembre, il sera proposé aux écoles secondaires et aux associations qui oeuvrent en matière de jeunesse de s'associer et de prendre part au projet.

La Maison de Jeunes de Marche a déjà démarré car, à l'initiative de Monsieur Emile DALLY DIOUF, président du Richelieu de la région de M'BOUR au Sénégal, des jeunes, membres de la MJ, se préparent, se forment pour partir l'été prochain encadrer des camps de vacances et favoriser l'apprentissage de la langue française des jeunes Sénégalais.



La Marche sur Marche des écoles communales de la Ville de Marche en juin dernier a déjà permis de récolter la somme de 1.213 €, destinée à l'achat de livres au profit des enfants du Sénégal.

Ce projet s'inscrit dans la continuité de ce qui a été initié par la Commission communale Nord-Sud, laquelle a décidé d'offrir 40 dictionnaires remis aux lauréats du concours de dictée organisé à M'BOUR par Monsieur DIOUF.

C'est un véritable geste de citoyenneté, d'ouverture, nous leur adressons tous nos encouragements.

2011 Année européenne du volontariat! Et chez nous...?

Les membres du Plan de Cohésion Sociale vous convient le jeudi 13 octobre 2011 à la Vieille Cense (Rue de la Station 4 6900 Marloie) à 19 h 00 pour élaborer avec vous, sur base de vos idées, une base de données qui permettrait de croiser l'offre et la demande en matière de volontariat.

Nous répondrons ce jour-là aux questions relatives à la loi ou en matière d'assurances, nous vous présenterons également le projet de dépliant que nous souhaitons diffuser auprès des citoyens pour promouvoir le volontariat.

Pour la bonne organisation de cette rencontre, merci de nous retourner le coupon dument complété par mail (corinne.ketels@marche.be) par courrier postal (PCS – Corinne Ketels – 26 rue des Carmes à 6900 Marche) ou en formant le 084/32.70.42

Nom :			
Prénom :			
Adresse:			
Tél. :			
E-mail :			
le suis présent en tant que	 □ bénévole (actif ou intéressé) □ association (qui emploie des volontaires ou qui est intéressée) 		
Merci de nous faire parvenir votre réponse pour <u>le lundi 10 octobre 2011</u> .			

Un service de transport collectif pourra être organisé au départ du centre ville. Si vous êtes intéressé, contactez Corinne Ketels : 084/32.70.42



CONFERENCES - ATELIERS - EXPOSITION - ACTIVITES ENFANTS & ADULTES

Complexe Saint-François Dimanche 2 octobre 2011 et lundi 3 octobre

5 €/ famille pour le dimanche Gratuit pour les membres de la Ligue des Familles 5 €/ personne pour le lundi écoles/groupes + de 10 personnes sur inscription

RENSEIGNEMENTS

BIEN NAITRE

Emilie GOFFIN GSM: 0474/38.78.08 naitre-et-grandir@marche.be

VIASANO-BIEN ETRE - CELLULE SANTE

Bernadette CORNET Tél.: 084/32.69.94 GSM: 0493/79.99.66 bernadette.cornet@marche.be

iciferi, militare et ann espei, Marcelhe Mapemba e Sorre ("VIZZANO de la Wile de Marche e de Harreng Burdhie Frint (CPF) de Moste e de Nationa Burdhie Frinke Indon, Josephie Produce r Tyuna Tipuch & Homophel J'apaler per le rotcher for la dijue, cupociorian d'accompanement à l'aliaiement son de Mistèle de Marche en forcesse pe bébé et entant, éviseurre Reb lei du Marche, Vilvana d'Ar unional fill. Warchs-en-Camerns lé Socialiste du Limombourg Comprément almentales & coméliques non langues Office de la Malaonce et de l'Orfonce rgel: lemmes interpersonnée de la seminary (SAU) TEALE aut l'occumpagnement périndal et arte scoiles : No - to sie en vert In communications en VVII. Merche-en-Ferrenne andi dei petti Jose et Joses koga princial, manage-evoluse.be milii Pamillawa M. mM Sports en Morche Hulli - Centre de musage (Sabine Acakiv) LE LUNDI uniquement

du dimanche



Halle : accueller peller lecture pour les enfants jusque 5 ans. avec La Ligue des Familles et la Bibliothèque

pour les enfants des 6 ans

A 10h, atelier pour enfants de 8 à 12 ans :

🗎 De 13h à 14h30, ateller d'évell exhibique pour les enfants de 6 à 9 ans.

A 14h30, animation pour enfants de 5 à 12 ans ;

tes explanateurs du gallt en confinu toute la journée

De 13h à 17h : Grande jeux is éapthahée a Jeux en bois, échossés urbaines, roig ball el héoucoup d'autres

flun & Jump

pour tous

réalisées par les élèves de l'Ecole d'enseignement spécialisé de Mariole



du lundi

de 9h à 12h30

CREDIT PHOTOS: Sophie RETIF - Ville de march

Matinée de formation

Offrir à un groupe d'enfants d'âges différents, une section, la découverte des matières, des mouvements ... à son rythme, selon sa propre personnalité.

Offrir au professionnel l'observation active d'un graupe d'enlants d'âges différents, d'une section qui découvre les matières, les mouvements







Véronique MEEUS

DE ECHEPPER

18h00

Sophie PETIT

Diego GARCIA

Bien Naître 🖔 Bien-être





Dès 9h30, accueil, inauguration en chanson 🕟 et petit-déjeuner-rencontre! CONFERENCES ATELIERS Bien naitre Bien naître Bien être Bien etre 10h30 L'allaitement, la reprise du travail La douleur de Complémenter son A la découverte Le chant prénatal. l'accouchement. alimentation. et l'introduction des graine germées. L'endormir ou... Pourquoi et des solides. l'apprivoiser? comment ! **rdiversification** alimentaire). INFOR-Therese Sophie PETIT Huguette Nicole ALLAITEMENT RICHARD Diego GARCIA SOENEN 12h00 13h00 Gens qui rient et A la découverte du Q.I. Gong. Art corporel chinois. Les intelligences moi qui pleure. Bien se nourrir 13h30 multiples. Quand la grossesse au naturel L'approche du ou l'accouchement et degustation. Massage familial mieux-apprendre. ne sont pas athalie DEHARD toujours roses. Emilie BASTIEN Isabelle Emmanuelle Bruno Sandrine PREDAZZIER WALITHIER STUCKENS HOURST DETHIER 14h30 15h00 Cancer. a place de l'enfant Accompagner Découvrir le yoga et yoga prénatal. Ce que chacun dans la familie. les pleurs de bébé. pre-natal doit savoir Le point de vue Je m'exprime, ce que chacun du psychologue. econocez mol. peut faire. 16h00 Chantal Monique Docteur MAQUET VERSAILLES SALAMON Julie GAFFAREL ing hi Aromathéraple. Produits de soin : L'allaitement. Se soigner par De la naissance s ingrédients 17h00 les huiles au sevrage. sûrs sur la peau ! essentielles. a

PROGRAMME DU LUNDI 3 OCTOBRE 2011

Marcelline

MUPEMBA



🟴 Informations sur www.marche.be





















1. LA MAISON DE L'URBANISME FAMENNE-ARDENNE



Basée à Marloie, elle fait partie du réseau des Maisons de l'Urbanisme implantées partout en Wallonie. Ses activités sont centrées autour des thématiques de l'aménagement du territoire, du patrimoine, de l'urbanisme et de l'environnement. Elles sont regroupées en deux

volets. D'une part, elle agit comme une interface entre les agents communaux et la DG04, par le biais de formations notamment et d'autre part, elle est tournée vers le citoyen.

Dans ce cadre, la MUFA a mis sur pied un « guichet de l'urbanisme ». Ce service, entièrement gratuit et ouvert à tous, vous permet de poser toutes vos questions relatives aux matières abordées par l'asbl. Il ne s'agit pas de remplacer le service communal mais d'apporter une aide en plus!

Notre bibliothèque, riche de plus de 500 ouvrages, est également libre d'accès. Tous les ouvrages sont empruntables ou consultables sur place. La liste complète de ceux-ci ainsi qu'un bref résumé de chacun se trouvent sur le site internet de la MUFA.

Sur demande, nous organisons des formations sur l'aménagement du territoire en Région wallonne, des animations dans les écoles sur le patrimoine, des visites quidées à la découverte de nos villages...

Insérée dans le tissu associatif local du Nord de la Province, la MUFA est un partenaire privilégié pour la mise en place de cycles de conférences destinés au grand public, sur des sujets d'actualité.

L'équipe de la Maison de l'Urbanisme Famenne-Ardenne, composée de la coordinatrice Annick Burnotte, licenciée en sciences géographiques et en aménagement du territoire et de l'animatrice, Bénédicte Monfort, licenciée en histoire et de l'art et en archéométrie sont à votre service. Alors n'hésitez pas à les contacter par mail, par téléphone, par courrier... Tous les moyens sont bons!

Maison de l'Urbanisme, Rue de l'Ancienne Poste, 24 6900 MARLOIE Tel: 084/45.68.60 Fax: 084/45.68.61 Mail: info@mufa.be

2. LA MÉDIATHÈQUE,

TOUT LE MONDE S'Y RETROUVE ...



- Les familles: du film à regarder en famille et qui plaira à vraiment tout le monde au conte à écouter-lire avant de faire dodo, en passant par les albums pour découvrir les musiques et les jeux pour les plus grands.
- Les cinéphiles: plus de 20 000 films sur DVD et/ou Blu-ray pour voyager à travers toutes les périodes et sur tous les continents: Brillante Mendoza, Wong Kar Wai, Christopher Nolan, Georges Mélies, Buster Keaton, Theo Angelopoulos, Fritz Lang...
- Les joueurs: plus de 4 000 jeux sur PC et sur consoles PS2, PS3, PSP, Nintendo DS, Wii, Xbox360... à tester à son rythme (de un jour à quatre semaines).
- Les avides de découvertes, touche-à-tout frénétiques : dans toutes les médiathèques, des pistes, des conseils, des suggestions, des initiations pour élargir ses horizons à l'infini.
- Les néophytes : les médiathécaires sont de véritables guides pour vos premiers pas dans de nouveaux univers musicaux ou audiovisuels, des essentiels aux incontournables du moment, le cheminement d'un genre, d'un artiste est retracé avec vous.
- Les amateurs éclairés : discuter, échanger, faire et entendre de nouvelles propositions, la Médiathèque est le lieu de partage des belles découvertes, que ce soit avec les médiathécaires ou les passionnés qui la fréquentent régulièrement.

Les enseignants, leurs élèves : une véritable mine d'or pour ceux qui cherchent des informations sur une matière, un sujet grâce notamment aux 5 000 films documentaires et aux 4 000 CD didactiques ou de littérature. Grâce aussi aux précieux conseils fournis, entre autres, par le service éducatif.

Et avec le Curioso, la découverte se fait à la carte : l'abonnement coute 20 euros et permet d'emprunter entre 20 et 40 CD, DVD, jeux, et ce, à votre

guise, puisque vous pouvez revenir et en emmener d'autres comme vous le voulez sur une période de quatre semaines.

Votre discobus stationne à la place de l'Etang ou, si occupée : au Centre culturel et sportif. Chaque lundi de 16 h 00 à 20 h 00



L'inscription est fixée à $5 \in$ pour les moins de 24 ans et à $10 \in$ pour les autres. Elle est valable à vie dans la centaine de points de prêt du réseau. Les tarifs du prêt sont généralement hebdomadaires. Les enseignants, animateurs, éducateurs et formateurs peuvent bénéficier de conditions particulières.

Renseignez-vous à la Direction du réseau de prêt : Tél : 081 30 76 67 E-mail : direction.reseau@lamediatheque.be www.lamediatheque.be

3. HUITAINE VIASANO «SPÉCIALE ENFANTS» du samedi 24 septembre au dimanche 02 octobre THÈME : « L'EAU DANS TOUS SES ÉTATS »



- Comment ? sous forme d'une exposition : décoration réalisée par les classes d'enfants qui ont reçu préalablement une animation «eau» avec Viasano.
- Où ? sur la plate-forme de la bibliothèque, chaussée de l'Ourthe, 74 à Marche
- Quand ? le lundi 26, mercredi 28 au matin, jeudi 29, vendredi 30 : des classes d'enfants présentent leur travail réalisé sur l'eau à d'autres classes invitées sur le site, planning déterminé avec les enseignants. L'expo est accessible au public aussi durant les heures d'ouverture de la bibliothèque et de la ludothèque plateforme bibliothèque

Le mercredi 28 septembre après-midi > invitation à tous les enfants à partir de l3 h 30 sur le site du C.C.S.

- Où ? Entrée de la bibliothèque, chaussée de l'Ourthe, 74 à Marche
- Animations enfants (5 à 12 ans) centrées sur le thème de l'eau sous forme de jeux extérieurs, jeux de société, quiz, animations.
- Conte pour les tout petits à la bibliothèque
- 15H : gouter VIASANO offert à tous les enfants sur le site Partenaires Viasano :
- bibliothèque locale et ludothèque locale
- Asbl Explorateurs du gout : Tom & Babette
- Département provincial de la santé et son quiz

Avec, en clôture de la Huitaine 2011, l'événement Bien Naître & Bien-être du dimanche 2 octobre 2011 (et du lundi 3 octobre) au Complexe St-François, rue Victor Libert à Marche: 5ème édition des journées de

« NAÎTRE et GRANDIR AUJOURD'HUI » en collaboration avec la Cellule santé/VIASANO et de nombreux partenaires. Bienvenue dès 9H30! (détails de l'évènement : 2 pages centrales)





Mieux que des mots, découvrez nos références sur : www.wikiwi.be

Wikiwi.be - De Naeyer Raphaël Route de Waillet, 13 - 6900 Marche-en-Famenne tél.: 0478.42.53,38 - info@wikiwi.be















La Wallonie est une région relativement riche en réserves d'eau, mais de moins en moins riche en réserves d'eau potable : ce capital précieux, longtemps considéré comme inépuisable, est aujourd'hui directement menacé par les différents types de pollutions, le gaspillage et l'augmentation de notre consommation.

Quelques petits gestes éco-citoyens simples sont un bon point de départ :

- Faire la chasse aux fuites : c'est souvent la première cause de perte d'eau potable (un robinet qui fuit = 4 litres/heure!).
- Préférer la douche au bain et installer un pommeau économisant l'eau.
- Récupérer l'eau de pluie (au moins pour arroser le jardin, nettoyer
- Installer une chasse à double commande sur les WC ou mieux. installer une toilette sèche.
- Privilégier l'achat de machines à laver économiques en eau.
- Remplir complètement la machine à laver.
- Pour nettoyer les légumes sous le robinet, utiliser un bassin et récupérer l'eau pour arroser les plantes.
- Ne laver son véhicule que si c'est vraiment nécessaire, utiliser l'éponge et non le jet.
- Ne pas nettoyer son trottoir à l'eau, il suffit souvent de le brosser.

Contrat de rivière Lesse ASBL Rue de Dewoin, 48 5580 Rochefort Tél: 084/222.665 crlesse@skynet.be www.contratderivierelesse.net

Contrat de rivière Ourthe Rue de la Laiterie, 5 6941 Tohogne Tél: 086/21.08.44 info@cr-ourthe.net www.cr-ourthe.be

5. LES AUXILIAIRES DE VIE



En 2010, le Plan de Cohésion Sociale (PCS) et l'Agence Locale pour l'Emploi (ALE) de la Ville se sont unis à la Ligue Alzheimer, pour mettre sur pied un service de répit destiné aux proches de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Concrètement, il s'agit de soutenir de manière professionnelle les proches et conjoints en prenant, en connaissance de

cause, le relais auprès de la personne atteinte de démence. En effet, pouvoir confier pour quelques heures son époux, sa maman ou tout autre membre de son entourage à une personne qualifiée et formée est incontestablement rassurant. De plus, prendre un peu de temps pour soi, profiter d'une activité ou l'autre l'esprit tranquille s'avère nécessaire et indispensable à l'équilibre du parent proche.

La Ligue Alzheimer, partenaire essentiel de ce projet, s'est chargée de la formation des travailleurs ALE. Un nouveau cycle de formation s'est achevé le 31 mai 2011. Afin d'étendre la couverture géographique de ce service, des travailleurs de la région de Durbuy ont suivi ce cursus. Bon nombre de familles ont, au cours de l'année 2010, première année d'activité du projet, pris des renseignements, ont rempli les formalités administratives de l'ALE, etc. mais peu ont « franchi le pas »!

Trop souvent l'aide est demandée alors que l'aidant proche est sur le point de craquer et que la situation relationnelle risque de se dégrader. C'est pourquoi il est préférable que la rencontre entre la personne malade, le travailleur formé et l'aidant ait lieu plus tôt pour établir et construire une relation de confiance et organiser le répit.

Dès lors, n'hésitez pas à nous contacter au 084/32.70.67 pour des renseignements, fixer un rendez-vous, etc.

Ouverture ce vendredi 18 novembre de l'Alzheimer Café de Marche de 14 à 16 h 00. Cette rencontre se tiendra au Château Jadot, rue du Commerce (2ème étage)

6. LA MAISON CROIX-ROUGE DE MARCHE LANCE UN APPEL PRESSANT



Envie de vous investir dans une activité relationnelle ?

Envie d'enseigner les gestes qui

Envie de diffuser nos outils pédagogiques auprès des enfants?

La Maison Croix-Rouge souhaite renforcer son équipe de volontaires

et organise une séance d'information sur ses activités le 22/09/2011 à 19h30 à Maison Croix-Rouge de Marche, rue du Parc Industriel n°12

Inscriptions et infos complémentaires au 063 22 10 10

7. FORMATIONS AU CENTRE DE SUPPORT TÉLÉMATIQUE

Formation de sensibilisation informatique "PMTIC":

Les bases d'Internet, du traitement de texte et du tableur en 48h.

Début de session le 12 septembre.





Formation "Emploi attitude": Cette formation propose un cocktail de 6 modules visant à soutenir toutes les personnes aux portes de l'emploi. Séance d'information le lundi 22 aout à

10 h 00 au Centre de Support Télématique.

Plus d'informations : Centre de Support Télématique 22, rue des Carmes Tél: 084/32.70.54 e-mail: cst@marche.be http://cst.marche.be

8. LE CANCER DU SEIN, **CELA NOUS CONCERNE TOUTES**

Une femme sur 8 a eu, a, ou aura un cancer du sein! Donc cela nous concerne TOUS!

Pour en parler, La Jeune Chambre Internationale de Durbuy et l'Hôpital Princesse Paola de Aye s'as-

socient pour organiser une soirée d'information.

Au programme : Prévention, dépistage, traitement et prise en charge... le cancer du sein sous tous ses angles, dans un langage compréhensible pour tous et sans langue de bois.

Des spécialistes de chaque domaine vous feront part de leur expérience, des patientes seront là pour parler de leur parcours.

La soirée se clôturera par une séance de questions-réponses. Divers associations et partenaires seront également présents. La conférence est entièrement gratuite.

Elle aura lieu le 27 octobre à 19 h 00 au Centre Culturel

communiqués

9. LA VILLE ORGANISE UNE FORMATION POUR ÊTRE ANIMATEURS DE GROUPES D'ENFANTS



Animer des groupes d'enfants, être attentif à leurs besoins, leur proposer des moments de vacances et des projets enrichissants, travailler en équipe avec des jeunes de ton âge, trouver un job d'été dans le cadre des plaines de vacances organisées par la Ville, obtenir un brevet reconnu par la Communauté française....

Si cela t'intéresse et que tu as 16 ans ou presque, alors la formation à l'animation est faite pour toi!

- → COMMENT S'Y PRENDRE ? En participant activement à 2 sessions théoriques de 8 jours en résidentiel durant les vacances de Toussaint ou Pâques et en réalisant 2 stages pratiques de 10 jours consécutifs avec l'aide de professionnels.
- →INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS: une réunion d'information est prévue ce 14 septembre à 14 h au Complexe Saint –François. Si tu es intéressé(e) par la formation mais que cette date ne te convient pas, contacte-nous!

CEJ Rue Victor Libert, 36E Jean-Philippe ADAM 084/32.69.86 0498/63.19.41 cej@marche.be www.marche.be

A partir d'octobre 2011!!

Collecte mensuelle des déchets recyclables par la SCRL FS DURECO



A compter d'octobre 2011, la collecte actuellement organisée par l'ASBL Solidarité en Marche, sera assurée par la SCRL FS DURECO, adjudicataire du marché public.

Peuvent bénéficier de cette collecte :

- les personnes âgées d'au moins 65 ans ;
- → les personnes handicapées à au moins 66%;
- Nouveau !! : A compter du 1^{er} octobre 2011, les personnes ne disposant pas de véhicule à 4 roues.

Contact

Service Environnement Hôtel de Ville - Etage 2 - Bureau 14 ou 13 environnement@marche.be - 084/42 00 26 ou 46

Les déchets collectés sont uniquement :

- Les emballages en verre (bouteilles, flacons...)
- → Les PMC :
 - Bouteilles et flacons en plastique (PET, PEHD, PP, PVC) : ôter les bouchons !
 - Cartons à boissons (tetrapacks) : ôter les bouchons !
 - Emballages métalliques (canettes, conserves...).

Le cout se limite au prix des sacs vendus par l'asbl DURECO au tarif de **0,50 € / pièce** et le planning de collecte vous sera communiqué lors de votre inscription.

EN OCTOBRE, VOTRE HUILE DE FRITURE PEUT RAPPORTER GROS!

Ramenez votre huile ou graisse de friture usagée au parc à conteneurs et gagnez de superbes prix



Ramenez vos huiles ou graisses de friture usagées au parc à conteneurs. Elles pourront ainsi être recyclées en biodiesel.

Participez en octobre au Mois de la Grande Collecte et remportez de superbes prix : 10 magnifiques vélos, des friteuses, des bons resto...

Vous recevrez un ticket de tombola pour chaque litre d'huile ou de graisse de friture que vous rapporterez. Retrouvez les conditions de participation sur **www.valorfrit.be**



















Cours d'Aïkido

L'Aïkido, au travers de techniques martiales, est une quête de soi... Le but essentiel n'est pas de détruire l'autre mais de lui faire comprendre l'inutilité de son agression par des techniques d'esquive, des projections et des clés aux articulations.

Outre un développement philosophique, L'Aïkido est efficace, il est un "must" en matière d'auto-défense car au fur et à mesure de l'étude on apprend à se sortir d'agressions contre un ou plusieurs adversaires armés ou non... en répondant toujours de manière proportionnée à l'agression (ce qui est exigé par les lois belges comme étrangères).

 Cours enfants
 jeudi
 17h30-18h30

 Cours ados
 jeudi
 18h30-19h30

 Cours adultes
 lundi
 18h30-20h30

 jeudi
 18h30-20h30

2 premiers cours gratuits : Premier cours pour tous

B.C. nouvelles

1. Sport en Marche 2011



La grande manifestation sportive a eu lieu les 19, 20 et 21 mai. Malgré l'impossibilité de faire usage de la piscine, les responsables ont souhaité rendre la formule plus attractive en col-

laborant avec une vingtaine d'associations sportives. Le but : rencontrer et rendre lisibles les principales missions de la RESCAM (Régie Sportive Communale Autonome Marchoise) dont les principales missions sont : la promotion des clubs sportifs locaux, le sport de haut niveau, le sport pour tous et, last but not least, la valorisation des investissements communaux.

La programmation comprenait un spectacle-débat gratuit avec de nombreux invités (le 19) notamment Elisabeth Davin et François Gourmet (deux athlètes de haut niveau). La journée du 20 était placée sous le signe des écoles (l'ASBL Pro-Vélo apportait son concours) et de la Défense. Le samedi se voulait l'occasion de promouvoir le sport pour tous qui reste le principal objectif de ces journées. Une large place fut accordée aux initiations, démonstrations et expositions. Pour le challenge Entreprises, 5 épreuves étaient organisées et proposées au personnel. La traditionnelle mise à l'honneur des élites sportives a cloturé ces journées bien suivies. Voici les noms de nos élites et leur spécialité :



Séverine CORVILAIN : badminton Guy FRICOT : natation Eric HERMAN : athlétisme Marylène SPOIDEN : tennis de table

Marylene SPOIDEN: tennis de tabl Christian STOFFELS: orientation Robin LAFORGE: jet-ski Vincent MOTTET: judo Ludovic MOTTET: cyclisme Frédéric DUCENE: judo Quentin WILMET: judo Valentin NEUMANN: judo

2. A la mémoire des jeunes tués sur nos routes



Succès mérité pour la manifestation de solidarité autour du « Pont de Vie ». Au delà de l'intensité et de la qualité du spectacle orchestré par Emilie Maillen, les nombreuses personnes présentes ont communié dans un

même élan de fraternité devant les drames et les aléas du destin.

Jean-Pol Solot , fort entouré et sollicité ce 22 mai dernier, a réussi son pari : il a su dépasser sa tragédie personnelle pour créer un lieu vivant du souvenir et de solidarité. Par son implantation, sa taille et sa qualité artistique, la statue ne peut échapper aux regards. Elle se veut : « A la mémoire des morts » et surtout être « un avertissement aux vivants ».

3. La Plovinète à la fête

C'est au joli mois de mai que la Plovinète a fêté officiellement ses 50 années d'existence. Les deux journées des samedi 14 et dimanche 15 furent bien chargées.



Le samedi : concert-spectacle au Wex avec en invités : la Touraline, le flutiste de pan roumain Nicolae Pirvu (reconnu comme le meilleur européen dans sa spécialité), Michel Lambert, le groupe folklorique italien Citta de Borgosesia et – bien entendu – les membres et musiciens du groupe. La soirée s'est évidemment terminée par de pétillantes réjouissances dansantes animées par les musiciens présents.

Le dimanche 15 : messe musicale en wallon par l'abbé Streber, animations en ville et banquet des retrouvailles auquel de nombreux anciens avaient tenu à assister.

Le tout s'est passé dans l'esprit bon enfant et amical qui caractérise ce genre de manifestation; la Plovinète reste un exemple en la matière.



4. Inauguration du RAVel entre Hotton et Marche

La présence - active - du Premier ministre Yves Leterme et d'anciennes gloires du cyclisme belge ont donné un éclat particulier à la cérémonie.

Le tracé, long de 7800 mètres, est parmi les rares parcours élaborés en site propre. Les travaux se sont faits en 3 phases : du CCS au camp militaire, du camp à Bourdon, et de Bourdon à Hotton (au lotissement « Sur les Sarts »). L'accès côté CCS reste à terminer mais sa réalisation est déjà prévue au budget. De nombreux partenariats en ont permis la réalisation : la Région, les Communes de Hotton et de Marche, Infrabel... Environ 200 personnes – dont des enfants - se sont associées aux personnalités pour parcourir un trajet unanimement apprécié. Adrien Joveneau - animateur du Beau Vélo de RAVel - s'est montré particulièrement élogieux ; il va essayer de « monter quelque chose l'an prochain ». Wait and see!

5. Le barbecue du Fond des Vaulx fonctionnel

L'aire de convivialité est dotée désormais

d'un solide foyer réalisé par les élèves de l'Institut St-Roch. Egalement point de repère et abri, lieu de repos et de rencontres, elle peut à nouveau accueillir tous ceux qui



trouvent un charme au lieu. Il reste à réparer les dégâts à la structure. La Commune prendra la moitié des frais à sa charge.

Tous ceux qui fréquentent ces lieux si chers aux Marchois depuis la nuit des temps auront à cœur de les respecter et de respecter ceux qui, avec dévouement et passion, les maintiennent en bon état.

6. Cérémonies patriotiques



Marloie : à la mémoire de la « Catastrophe»



Mémorial « Pocket of Verdenne »

MARCHE-EN-FAMENNE

ème

Foire des VIGNERONS

18, 19, 20 et 21 novembre 2011 PLACE DE L'ETANG

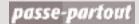
Renseignements:

Ets CHARVE

Tél. 04/337 80 97

www.charve.be



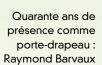








Fête nationale 21 juillet





7. **7**ème semaine européenne de cyclotourisme : un beau succès



750.000 km parcourus à vélo, ou un aller-retour vers la Lune!

Tous les jours du 15 au 23 juillet 2011, 1500 cyclos, venus de 15 pays différents ont pédalé dans notre belle région vallon-

née, à l'invitation des Cyclos de la Famenne. La semaine, lancée par un vin d'honneur sur la place aux Foires et un défilé de vieux vélos, a connu des fortunes météorologiques diverses. Les participants se sont malgré tout régalés et ils l'ont fait savoir, notamment lors de la cérémonie de clôture, par une longue salve d'applaudissements, nourrie et chaleureuse, adressée aux plus de 150 bénévoles qui ont œuvré à la réussite exceptionnelle de cette semaine.

Les Cyclos de la Famenne avaient sorti les grands moyens pour accueillir leurs hôtes : un accueil personnalisé au WEX, 2 sites de campings provisoires entièrement équipés, un centre névralgique très animé à l'athénée avec un chapiteau de 600 m², des animations et des excursions, de copieux ravitaillements offerts sur des circuits entièrement fléchés (4 circuits à thème proposés tous les jours), les repas préparés à l'athénée, un banquet de clôture pour plus de 300 convives, une gestion administrative des dossiers très efficaces, ... La population et les commerçants de Marche ont également été concernés par cette organisation : hébergement de cyclos chez l'habitant, concours des commerçants, sponsoring, un réel boom pour le commerce de proximité pendant la semaine, un florilège de langues entendues dans les rues, ... Rendez-vous est maintenant fixé début juillet 2012 en Espagne, pour la prochaine semaine européenne organisée sous l'égide de l'Union Européenne de CycloTourisme (UECT) et de l'Alliance Internationale de Tourisme (AIT).

B.C. nouvelles

8. Samedi 24 septembre, Marche participera au Trophée Commune Sportive à Wanze

6 compétitions sportives officielles y seront proposées (jogging, natation, vtt, mini-foot, pétanque + tir à l'arc réservé à l'échevin) ainsi qu'une trentaine d'animations sportives ouvertes au public.



La participation sportive des habitants des communes participantes au Trophée intervient pour une part importante, dans le classement. Chaque commune participante est invitée à faire accompagner son équipe officielle par un maximum de concitoyens.

Ceux-ci pourront encourager les sportifs de leur équipe mais également apporter des points à leur commune en participant aux activités organisées à leur intention. La participation à ces activités est entièrement gratuite.

De plus, les habitants peuvent valoriser leur participation sportive, le jour du Trophée, dans les clubs et infrastructures sportives de leur propre commune ; tout habitant qui effectue un minimum de 30 minutes d'activités sportives peut faire comptabiliser sa participation. Le but : faire « bouger » la population.

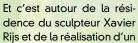
Si vous aussi souhaitez soutenir l'équipe de Marche et mettre à l'honneur la Commune, la Ville vous propose d'accompagner l'équipe à Wanze ou participer aux activités localisées chez nous. Renseignements au Service des Sports 084/32.00.94 ou 084/32.00.95

LE GAL RoMaNa vous invite à « Prendre racines dans les étoiles » ...

Cette asbl a été créée à l'initiative des communes de Rochefort, Marche, Nassogne dans le cadre de l'action communautaire LEADER (pour « Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale). Celleci vise à encourager la mise en oeuvre de stratégies de développement rural durable sur un territoire défini.

Le Gal comporte plusieurs projets, dont un projet culturel, à côté de projets touristique, agricole, de mobilité, de valorisation du territoire.

L'objectif du projet culturel du GAL est de réunir les opérateurs culturels autour d'enjeux qu'ils pensent importants pour leur territoire : l'enjeu qui les mobilise ici est une réflexion sur la ruralité d'aujourd'hui et de demain.



« Parcours de sculptures d'arbres » que la réflexion culturelle s'articulera durant toute la saison 2011-2012, dans les trois communes et les deux provinces...

Etendant ses racines au départ de leurs centres culturels respectifs, ce projet témoignera d'abord de notre envie de dépasser les frontières, qu'elles soient administratives ou autres (celles-ci étant parfois les plus insidieuses!). Il donnera place et vie à des envies, des rêves collectifs de lumière et de sens autour de la figure emblématique et hautement symbolique de l'arbre.

Xavier RIJS, un sculpteur en résidence dans les communes de Marche, Nassogne et Rochefort pendant toute une année! 13 étapes de création...

... en lien avec des associations et des habitants des trois villes.

L'Arbre à palabres | Centre des Jeunes et de la Culture de Rochefort | Dès juillet 2011

Le Chœur de bois d'arbres | installation au Centre Culturel des Roches de Rochefort | Du 17 septembre 2011 au 28 avril 2012

Signaux d'arbres | Quartier et école Ste-Thérèse de Rochefort | Dès décembre 2011

Le Cercle des Dieux | Le Cercle des Jours | Le Cercle des Vents en dialogue avec l'archéosite de Malagne la Gallo-Romaine | A partir du 18 décembre 2011

Les Chapelles Sauvages | une installation hors piste | Maison de la Culture Famenne-Ardenne dans les recoins du Centre culturel et sportif de Marche | A partir du 28 janvier 2012

Le Jardin des mémoires - Brin de Jasette | Centre Culturel des Roches | 26 janvier au 16 février 2012 L'Arbre investi avec des adultes des Ateliers 4D, CEC de Rochefort, Librairie « Libre à toi » de Rochefort | Du 24 mars au 29 avril 2012

Intégrations de sculptures d'arbres dans ou devant Parvis de l'église St-Antoine de Masbourg, Eglise Ste-Marguerite de Lesterny, Eglise St-Martin de Forrière, Eglise St-Jean Baptiste d'Ambly, Collégiale St-Monon de Nassogne, Chapelle St-Monon de Nassogne, Avec le Centre culturel de Nassogne.

Dès le 1 avril 2012. Tout un programme!

Nous voulons interroger nos rapports avec la nature, nous replonger dans nos racines pour imaginer et construire la ruralité de demain; nous arrêter pour nous rencontrer, croiser nos regards et réfléchir à ce qui nous relie. Un programme de conférences, balade philosophique, spectacles, formations, stages et ateliers, rencontres festives, circuits animés, films, expositions, animations nocturnes, visites guidées et autres vernissages, permettra à chacun, du plus jeune au plus âgé, d'appréhender Racines et Etoiles à sa manière ...

Pour en savoir plus et connaître les derniers détails : www.prendreracinesdanslesetoiles.be Contact : Corinne Vanvolsem | Gal RoMaNa 084/244 884 - 14, rue St-Laurent 6900 Marche corinne.vanvolsem@galromana.be

agenda

MAISON DU TOURISME

du Pays de Marche & Nassogne

Pour obtenir l'agenda détaillé ou pour annoncer votre évènement : Maison du Tourisme du Pays de Marche & Nassogne asbl Place de l'Etang, 15 - 6900 Marche-en-Famenne Tél.: +32(0)84/34.53.27 - Fax: +32(0)84/34.53.28 infotourisme@marche.be

http://maisontourisme.nassogne.marche.be

10-11/09 JOURNÉES DU PATRIMOINE MARCHE I Parcours d'artistes. Peintres, graveurs et sculpteurs envahissent le cœur de Marche et sont à découvrir aux coins des ruelles, notamment dans les différents lieux remarquables du centre ville... et autres bâtiments privés ou publics. 11 h-18 h, départ de l'église Saint-Remacle.

MARCHE - Eglise Saint-Remacle.

Le chronogramme Saint-Remacle. Exposition de photos et de textes de mémoire sur les stèles et monuments dédiés aux morts de la guerre 1940-1945. 11 h-18 h (sous réserve d'occupation de l'église pour office). Vernissage suivi d'animations samedi à 11 h.

MARCHE - Conférence : La Mémoire des pierres.

10/09 : 20 h, musée de la Famenne : conférence sur la précieuse peinture de 1610 qui représente Marche-en-Famenne dans ses remparts. Agrémentée de lectures, films et débats.

MARLOIE (Vieille Cense) - Expositions (philatélie, littérature, taques de cheminées), bénédiction des animaux, concert apéritif, cochonnailles. Exposition du cercle philatélique OFAC. Exposition 'des cheminées qui racontent'. Exposition littérature. 13 h-18 h, samedi ; 10 h-18 h, dimanche.

 $\underline{11/09}$: 11 h, bénédiction des animaux avec présence des sonneurs de trompes de chasse d'Houffalize et distribution de pains bénits après l'office en l'église Saint-Isidore

11 h 30, concert apéritif par l'Harmonie - 12 h, cochonnailles.

WAHA - Eglise Saint-Etienne. Exposition autour de la Pierre gravée de l'Edit Perpétuel et découverte ou redécouverte de la pierre Dédicatoire. 11 h-18 h (sous réserve d'occupation de l'église pour office). Visite guidées à 11 h, 14 h et 16 h.

10 > 25/09/2011 MARLOIE - Expositions (peintures et sculptures) : Milo Dardenne et son invité. 10 h-18 h, Vieille Cense. Acces gratuit.

10/09 **ON I Tournoi de pétanque.** Doublettes. Dès 13 h, boulodrome La Petite Provence. Org.: Crazy Godis Boules - <u>www.crazygodisboules.be</u>.

11/09 ON I Marche ADEPS. 5, 10, 15 et 20 km. 8 h 30-16 h, école Saint-Laurent. Org.: Ecole Ste Maguerite et St Laurent.

15/09 MARLOIE I Soirée de réflexion: 'Les ateliers du territoire'. En soirée (l'horaire sera précisé aux participants), Maison de l'Urbanisme Famenne. Org.: Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne - www.mufa.be.

16-17/09 NASSOGNE | Soirées 'A l'écoute du brame'.19 h 30, Pavillon du Laid Trou : exposé sur la vie du cerf suivi du départ en forêt pour l'écoute du brame accompagné d'un garde-forestier, garde-chasse ou guide (groupes de +/- 20 pers.). Prévoir des vêtements chauds et des chaussures de marche. Inscription obligatoire (084/34.53.27). Org.: RSI Nassogne.

17/09 MARCHE I Jogging La Marchoise. 5 et 12 km. Départs à 18 h. Org.: Trail Attitude www.trailattitudefamennoise.be.

18/09 ON | Tournoi de pétanque. Doublettes. Dès 13 h, boulodrome La Petite Provence. Org.: Crazy Godis Boules - <u>www.crazygodisboules.be</u>.

18/09 AMBLY I Brocante de l'école. Activités pour enfants : contes, grimages, château gonflable, pêche aux canards. Org.: Comité de soutien de l'école d'Ambly.

23-24/09 NASSOGNE I Soirées 'A l'écoute du brame'.19 h 30, Pavillon du Laid Trou: exposé sur la vie du cerf suivi du départ en forêt pour l'écoute du brame accompagné d'un garde-forestier, garde-chasse ou guide (groupes de +/- 20 pers.). Prévoir des vêtements chauds et des chaussures de marche. Inscription obligatoire (084/34.53.27). Org.: RSI Nassogne.

24/09 NASSOGNE I Balade champignons. Présence de mycologues avertis. Pique-nique (pain/saucisse barbecue) servi en forêt vers 13 h et dégustation de champignons en fin de promenade vers 16 h. Prévoir chaussures de marche, panier et couteau. Départ à 9h30 à la Maison de Village. Inscription souhaitée (084/34.53.27). Org.: RSI Nassogne.

24/09 MARCHE I Week-end des Paysages 'Histoires et légendes': balade familiale et ludique 'Les Mystères du Fond des Vaulx'. Un parcours semé d'embuches, d'épreuves et d'énigmes vous attend! Surprise à la clé! Participation gratuite. Chaussures de marche conseillées. Inscription souhaitée (084/34.53.27). Départ de 13h à 14h, Site du Fond des Vaulx. Org.: Maison du Tourisme du Pays de Marche & Nassogne.

24/09 Marche I Journée du Client. Les commerçants indépendants fêtent leurs clients. Animations diverses (Viasano, animations pour enfants, musique, ...). Org.: ADL de la ville de Marche.

24/09 Marche | Trophée Commune sportive. Multiples animations sportives, ... Participez nombreux afin de rapporter des points pour votre ville. Validez votre participation au Centre Sportif entre 10 h et 16 h. Présence du village Viasano sur le site du centre culturel et sportif. Org.: Centre Culturel et Sportif.

24/09 ON I Tournoi de pétanque. Doublettes. Dès 13 h, boulodrome La Petite Provence. Org.: Crazy Godis Boules - <u>www.crazygodisboules.be</u>.

25/09 NASSOGNE I Week-end des Paysages 'Histoires et légendes': chasse au trésor 'Sur les traces de saint Léonard...'. Parviendrez-vous à résoudre toutes les énigmes afin de découvrir l'objet mystère? Participation gratuite. Chaussures de marche conseillées. Inscription souhaitée (084/34.53.27). Départ de 13 h à 14 h, Place communale. Org.: Maison du Tourisme du Pays de Marche & Nassogne.

01/10 MARLOIE I Concert d'automne de l'Harmonie Communale et son invité. 20h, Vieille Cense. Entrée gratuite. Org.: Harmonie Communale de Marche.

02 & 03/10 Salon Bien Naître & Bien Être (v. pages centrales)

02/10 CHAMPLON-FAMENNE | Souper choucroute. Salle les Acacias. Org.: Comité les Acacias.

04/10 MARCHE I Assises du lire au livre. Lire aujourd'hui? La problématique interpelle auteurs, éditeurs, libraires, bibliothécaires, enseignants, formateurs, journalistes, responsables politiques... 9h15 - 15h30, bibliothèque centrale provinciale. Org.: Bibliothèque Marche.

08-09/10 AMBLY I Promenade des Cépages. Découverte de produits de la vigne et des particularités du village lors d'une balade dans la localité. Rencontre avec plus de 20 viticulteurs chez l'habitant. Possibilité de restauration.16 h-21 h, samedi ; 10 h 30-18 h 30, dimanche. Org.: Comité des fêtes d'Ambly - www.ambly.net.

08/10 WAHA I Rock'tobre festival. Salle Le Vieux Tilleul. Org.: Maison des Jeunes.

09/10 NASSOGNE I Randonnée pédestre: A la rencontre de l'automne dans notre belle Ardenne. Départ 9 h 15, Place communale. Prévoir un pique-nique. Org.: Compagnie Ardennaise de Randonnée asbl.

09/10 FORRIÈRES I Visite-découverte d'un jardin: 'Jardin aux oiseaux'. Visites commentées toutes les heures de 13 h à 18 h. Org. : Mr et Mme David-Lonchay - Rue de Lesterny, 26.

09/10 AMBLY I Visite-découverte d'un jardin : 'Un jardin: terre d'accueil pour la biodiversité'. Visites commentées du jardin naturel sur le thème 'pourquoi et comment'. Visites guidées de 10h à 17h. Annulé en cas de pluie. Org.: M^{me} Heymans - Rue de Harsin, 1.

13/10 20 h : Exposition « Apollinaire et ses calligrammes » « Table poétique » Bibliothèque provinciale 084/38.01.97

16/10 MARCHE | Brocante. 7 h-17 h, Athénée Royal. Entrée gratuite. Org.: Association des parents d'élèves de l'Athénée www.apmarche-bomal.be.

18/10 **Une journée de formation** pour animateurs et enseignants Bibliothèque provinciale <u>084/38.01.97</u>

28/10 MARCHE I Concert (pop rock): Puggy. 20h, Wallonie Expo (WEX). Info: www.wex.be.

30/10 ROY I Marche ADEPS. 5, 10, 15 et 20 km. 8 h 30-16 h, salle Le Roligri. Org.: asbl Libellule.

30/10 MARCHE I Epel Trophy, la journée aux 50 Plaisirs. Concours communautaire d'épellation de mots et journée d'activités culturelles sportives, ludiques, éducatives et créatives). Dès 10h, Wallonie Expo (WEX). Info: www.epel.be.

04/11 MARCHE I Spectacle (humour): Kev' Adams. 20 h, Wallonie Expo (WEX). Info: www.wex.be.

Du 7/11 > 27/11 « Cirque Univers » Exposition sur l'oeuvre de H-F Blanc Bibliothèque provinciale <u>084/38.01.97</u>

18 > 21/11 MARCHE I Foire des vignerons. Sous chapiteau chauffé, dégustation et vente directe du producteur au consommateur. 67 vignerons récoltants français présentent leur production. En extérieur, petit marché et produits gastronomiques. 17 h-22 h, vendredi ; 10 h-20 h, samedi, et dimanche ; 10 h-18 h, lundi. Place de l'Etang. Org.: Ets. Charve.

18-19-20/11 MARCHE I Salon Energies+. 10 h-20 h, vendredi ; 10 h-19 h, samedi et dimanche. Accès tout public. Wallonie Expo (WEX). Info: www.energiesplus.be.

19/11 MARCHE I Messe de la Sainte-Cécile. Office religieux animé par l'Harmonie communale de Marche, suivi du traditionnel banquet. 18h, Eglise Saint-Remacle. Org.: Harmonie Communale.

10-11/12 MARLOIE I Marché de Noël. Site de la Vieille Cense. Org.: Les D'jins chez nous asbl.

16-17-18/12 MARCHE | Marché de Noël. 36 chalets. Cadeaux, artisanat de Noël, spécialités de bouche à déguster ou à emporter, présence du Père Noël, ambiance musicale, manège forain, commerces du centre ville ouverts. Feu d'artifice le vendredi à 20h30. 16h-22h, vendredi ; 13h-21h, samedi et dimanche. Place aux Foires. Org.: Comité des fêtes de Marche - http://comitedesfetes.marche.be.

18/12 NASSOGNE I Soirée de Noël et feu d'artifice. Dès 16h30, Place communale, animation musicale, petite restauration, vin et chocolat chaud, ... autour des braséros et sous chapiteau chauffé. Grand feu d'artifice à 19h30. Entrée gratuite. Org.: RSI, Harmonie Communale, Foyer des Jeunes.









Au coeur de Marche «L'effet Boeuf» vous invite à la découverte d'une autre cuisine au travers de ses grillades sur table ou de ses salades



Rue des Chasseurs Ardennais 3 | 6900 MARCHE Ouvert tous les jours de 11h30 à 14h00 et de 18h30 à 22h30 | Tél 084/444 740

info@leffetboeuf.be | www.leffetboeuf.be

Les suggestions de saison

Veloutés d'oignons au parmesan	5,50 €
Salade sicilienne	
(Bruschetta, ricotta au pesto rouge et jambon de parme)	13.00 €
Grillade de Gibiers 300 gr	25,00 €
Trilogie de boeuf en grillade 200 gr	19,00 €
(Limousin, Charolais et Irlandais) 300 gr	25,00 €
Café Liégeois	6,00 €

Les suggestions de la semaine

Chaque semaine, découvrez et choisissez parmi 2 nouveaux plats pour un prix de seulement (uniquement le midi du lundi au samedi)







BLIND TEST MUSICAL le 1er lundi de chaque mois

Inscription: sur place ou info@la-mandarine.be 5 €/ pers. Minimun 4 pers par équipe



Place aux Foires, 18 - 6900 Marche-en-Famenne - Tél: 084/445 900

www.la-mandarine.be

L'Accueil Familial des Ainés

Vous souhaitez accueillir une personne âgée à votre domicile ? Devenez Famille d'accueil!



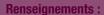
Vous désirez bénéficier d'un environnement familial et sécurisant ? Participez au projet d'accueil familial!

Qu'est ce que l'accueil familial ?

C'est un vrai choix de vie, créateur de liens privilégiés entre un aîné et un particulier. L'accueil familial est un autre mode de vie, et surtout une autre formule d'hébergement à découvrir. Dans un cadre chaleureux et sécurisant, avec l'aide de notre service d'encadrement, l'ainé et la famille d'accueil partagent un quotidien empreint de respect, de solidarité et d'échanges.

L'accueil familial permet à l'aîné de :

- Bénéficier d'un environnement familial et sécurisant temporaire ou de longue durée;
- Etre accompagné dans la vie quotidienne tout en respectant son rythme ;
- Disposer d'une chambre garantissant un espace privé :
- Maintenir plus facilement le lien avec ses proches ;
- (Re)découvrir le plaisir et le goût de réaliser des activités, des sorties ;
- Favoriser son autonomie dans les gestes de la vie quotidienne ;
- Maintenir un bien-être dans le respect de ses désirs et de ses choix ;
- Etc.



Office d'Aide aux Familles Luxembourgeoises Rue de l'Ermitage, 2 6950 Nassogne Tél: 084/21.06.99 info@oafl.be Personnes de contact : Pascale Monfort et Sarah Dessoy





Projet pilote agréé et subsidié par la Région Wallonne